

SITE OFFICIEL DE LA VILLE DE LESCAR

Plan du site

Citoyenne

- > Conseil Municipal
 - > Composition
 - > Présentation des groupes politiques
 - > Groupe Lescar pour Vous
 - > Groupe Lescar avec Passion
 - > Groupe Lescar en plein cœur
 - > Délibérations et compte-rendus
- > Conseil Municipal des enfants
- > Annuaire des services
- > Budget
- > Financements publics
- > Démocratie participative
 - > Vos élus référents de quartier
 - > Réunions, concertations publiques
- > Sécurité et prévention
 - > Police municipale
 - > Participation citoyenne
 - > Vidéoprotection
 - > Numéros d'urgence
- > Agglomération Pau Béarn Pyrénées
- > Publications
- > Contact

Attractive

- > Grands rendez-vous
- > Ville historique
 - > Office de tourisme
 - > Patrimoine
 - > Patrimoine béarnais
 - > Patrimoine naturel
 - > Patrimoine architectural
- > Ville innovante
 - > Très haut débit
 - > Wifi
 - > Numérique dans les écoles
- > Ville bien-être
 - > Bien grandir à Lescar
 - > Marché
 - > Mobilités douces
- > Économie et commerce
 - > Atouts et qualité de vie
 - > Économie
- > Jumelages
- > Venir à Lescar

Utile

- > Au quotidien
- > Infos pratiques - Nuisibles
 - Chenille processionnaire
 - Ragondin
 - Ecrevisse rouge de Louisiane
 - Frelon asiatique
 - Tique Ixodida
 - Moustique tigre
 - Tigre du platane
 - Charançon rouge des palmiers
 - Mineuse du marronnier
 - Pyrale du buis
 - Papillon palmivore
- > Infos pratiques - Plantes exotiques invasives
 - > Renouées du Japon
 - > Berce du Caucase
 - > Buddleia de David
 - > Ambroisie à feuilles d'armoise
 - > Jussie rampante
 - > L'herbe de Pampas
 - > Balsamine de l'Himalaya
- > Nouvel arrivant
- > Démarches administratives
 - > État civil
 - > Demande d'acte d'état civil
 - > Déclaration naissance
 - > Reconnaissance
 - > Mariage
 - > PACS
 - > Baptême civil
 - > Décès
 - > Cimetière et concession
 - > Document identité, certificats et attestations
 - > Carte d'identité et passeport
 - > Certificat concubinage
 - > Certificat d'immatriculation - Carte grise
 - > Changement de coordonnées
 - > Legalisation de signature
 - > Copie conforme
 - > Autorisation de sortie du territoire
 - > Attestation d'accueil
 - > Débit de boisson temporaire (buvette)
 - > Certificat d'hérédité - Acte de notoriété
 - > Démarche installation cirque
 - > Procédure démarchage à domicile
 - > Élections
 - > S'inscrire sur les listes électorales
 - > Recensement citoyen

› Marchés publics

- › Marchés en cours
- › Avis d'attribution

› Famille

- › Compte citoyen
- › Petite enfance (0-3 ans)
 - › Recherche d'un mode d'accueil
 - › Les modes d'accueil
 - › Le RPE : Relais petite-enfance
 - › Un lieu d'accueil pour les parents et les enfants

› Enfance (3-12 ans)

- › Écoles publiques
- › Activités périscolaires
- › Mercredis et vacances scolaires
- › Écoles privées

› Jeunesse (12-18 ans)

- › L'appli Les' 12-25
- › Établissements scolaires
- › Loisirs et activités

› Jeunes adultes (18-25 ans)

- › La coloc'
- › Bourses et aides
- › L'appli Les' 12-25

› Adulte tout âge

- › Centre socioculturel
- › Personnes porteuses de handicap : MDPH
- › Loisirs et temps libres

› Senior (+65 ans)

- › Centre Communal d'Action Sociale
- › Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAE)
- › Aide à domicile
- › Centre socioculturel
- › Portage de repas
- › La mission d'accompagnement en gérontologie
- › Plan canicule
- › Activités bien vieillir
- › Transport accompagné

› Transports

› Habitat et urbanisme

- › Démarches d'urbanisme
 - Autorisations d'urbanisme
 - Travaux

- › Charte architecturale et paysagère
- › Plan Local d'Urbanisme
- › Règlement de publicité
- › Risques majeurs

› Déchets



Hôtel
de
ville

Allée du
Bois
d'Ariste
64230
Lescar
05 59 81
57 00

HORAIRES

:
Lundi au
Vendredi
de 8h30 à
12h et de
13h30 à
17h